

# UN PETIT RAPPEL HISTORIQUE POUR COMMENCER !



DEPUIS 1890 ET LES PREMIERS « SYNDICATS INTERCOMMUNAUX À VOCATION UNIVERSE » (SIVU), LES COMMUNES POUVAIENT SE REGROUPER POUR MUTUALISER LEURS ÉQUIPEMENTS ET LEURS SERVICES.

LES PREMIERS SIVU ONT ÉTÉ DES SYNDICATS DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, AFIN D'ÉLECTRIFIER LES COMMUNES RURALES À UNE ÉPOQUE OÙ LES DISTRIBUTEURS D'ÉLECTRICITÉ SE CONCENTRAIENT DAVANTAGE SUR LES VILLES.



DANS LES ANNÉES 90, À L'APPUI DES **LOIS CHEVÈNEMENT ET VOYNET**, LA DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE S'EST ACCÉLÉRÉE.



## LA DÉMARCHE DU PROJET COMMUNAUTAIRE

LES « INTERCOS » ÉTAIENT ALORS INCITÉES À PENSER GLOBALEMENT LEUR STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TRÈS MOYEN TERME, À L'ÉCHELLE DE LEUR BASSIN DE VIE, ET À LA TRADUIRE PAR UN « PROJET DE TERRITOIRE » ou PROJET COMMUNAUTAIRE.



CES PROJETS REFLETTENT CE QUE VEULENT LES ÉLUS LOCAUX POUR LEUR TERRITOIRE :

IL N'Y A DONC PAS UNE SEULE FORME DE PROJET...



ON OBSERVE TOUTEFOIS 3 TYPES DE PROJETS...

### 1- LE « PLAN DE MANDAT COMMUNAUTAIRE »

DES PRIORITÉS ET UN PLAN D' ACTIONS POUR LES 6 ANNÉES À VENIR, DÉFINI DANS LES PREMIERS MOIS DU MANDAT.



### 2- LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

POUR CIRCONSCRIRE LE DEVENIR DU TERRITOIRE À MOYEN TERME, À LA FOIS PAR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES ACTIONS CONCRÈTES.



### 3- LE « RÉCIT PROSPECTIF »

IL SERA UNE FOIS... ISSU D'UNE DÉMARCHE PLUS LONGUE ET PLUS ANCRÉE TRÈS LOIN VERS L'AVENIR, À 30, 40 ANS...

DANS TOUS LE CAS DE FIGURE, LA RÉUSSITE D'UN PROJET SE MESURE DANS SA CAPACITÉ À S'INSTALLER SUR DU LONG TERME COMME LE « DOCUMENT DE RÉFÉRENCE » POUR L'INTERCOMMUNALITÉ.



## ET CHEZ NOUS ?

L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE A ENGAGÉ SON 1<sup>ER</sup> « PROJET D'AGGLOMÉRATION » EN 2000.



IL A ÉTÉ ADOPTÉ EN 2003,

À L'ISSUE DE 3 ANNÉES D'ÉCHANGES ENTRE LES ÉLUS, LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LES CITOYENS.

IL A ÉTÉ RÉACTUALISÉ EN 2007.

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES BALCON SUD DE CHARENTAISE ET SUD GRENOBLOIS AVAIENT ÉLLES AUSSI TRAVAILLÉ LEUR PROJET COMMUNAUTAIRE, POUR DÉFINIR UNE VISION PARTAGÉE DE LEUR TERRITOIRE.

ON A FUSIONNÉ 3 EPCI... BALEZ !



EN 2014, NOS 3 INTERCOMMUNALITÉS ONT FUSIONNÉ.

EN 2015, NOUS SOMMES, ENSEMBLE, TOUTS DEVENUS « MÉTROPOLITAINS », RÉUNIS DANS UN BASSIN DE VIE DE 450 000 HABITANTS AU CŒUR DES ALPES.

AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, LES ÉLUS ET SERVICES MÉTROPOLITAINS ONT ŒUVRÉ POUR CONSTRUIRE ET INSTALLER LA MÉTROPOLE.



DES DÉMARCHES IMPORTANTES ONT ÉTÉ ENGAGÉES, COMME LE PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI), ET DE NOUVEAUX OUTILS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE, À L'IMAGE DE LA CONFÉRENCE DES MAIRES QUI RÉUNIT TOUS LES MOIS LES 49 MAIRES DE LA MÉTROPOLE.

## ... ET AUJOURD'HUI, EN 2017

IL RESTE ENCORE DU CHEMIN À FAIRE POUR CONSTRUIRE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE !



LES PRIORITÉS POUR LES TOUTES PROCHAINES ANNÉES À VENIR ONT ÉTÉ DÉFINIES AU TRAVERS DE DÉLIBÉRATIONS-CADES OU ENCORE AVEC NOTRE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET, DEMAIN, DE FONCTIONNEMENT.



MAIS ÊTRE MÉTROPOLÉ, C'EST SURTOUT CONSTRUIRE UN PROJET POUR UN AVENIR PLUS LOINTAIN ET ENVISAGER LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE À LONG TERME, POUR LES GÉNÉRATIONS DE DEMAIN.

« C'EST LE SENS DE NOTRE FUTUR "PROJET MÉTROPOLITAINE" »

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET MÉTROPOLITAINE, C'EST PRENDRE LE TEMPS DU RECUL ET PRENDRE DE LA HAUTEUR POUR MEUX VOIR LES PRIORITÉS ET IDENTIFIER LES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA MÉTROPOLÉ...



DANS UN MOYEN TERME RESPONSABLE, SOIT UNE QUINZAINE D'ANNÉES, (CELA NOUS AMÈNE DOUCEMENT VERS 2030 !)

IL NE S'AGIRA DONC PAS DE FAIRE « DOUBLON » AVEC D'AUTRES DÉMARCHES EN COURS.



LES DEUX SONT NÉCESSAIRES ET COMPLÉMENTAIRES :

ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS ET METTRE EN ŒUVRE NOS POLITIQUES PUBLIQUES AUJOURD'HUI... ET PENSER À CE QUE NOUS VOULONS POUR DEMAIN.

ENFIN, UN PROJET MÉTROPOLITAINE PORTE SUR L'AVENIR OUI, MAIS IL DOIT RESTER CONNECTÉ À L'AUJOURD'HUI. C'EST TOUT LE TRAVAIL DE CE QU'ON APPELLE LA STRATÉGIE & PROSPECTIVE

## LE PROJET MÉTROPOLITAINE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

TOUT D'ABORD, PARTAGEONS UN PRINCIPE :

LA MÉTROPOLÉ, C'EST...



TROIS VOILETS DONC...

### 1- UN VOILET TERRITOIRE

LES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'AMÉNAGEMENT, DE TRANSPORT, D'URBANISME, D'ENVIRONNEMENT... ONT ÉTÉ DÉBATUES DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD).



SES ORIENTATIONS SERONT RÉINTÉGRÉES AU PROJET MÉTROPOLITAINE ET POURRONT ÊTRE APPROFONDIES ET COMPLÉTÉES.

### 2- UN VOILET GOUVERNANCE

IL CONCERNE LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE INSTITUTION COMME INTERCOMMUNALITÉ :



DÉFINIR ENSEMBLE LES NOTIONS DE SOLIDARITÉ PAR EXEMPLE, OU ENCORE COLLECTIF AUX MODALITÉS DE DIALOGUE AVEC LES AUTRES COLLECTIVITÉS ET LES TERRITOIRES VOISINS, QUI CONCERNENT ÉGALEMENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA GRANDE RÉGION URBAINE.

### 3- UN VOILET SOCIÉTÉ

LES COMPORTEMENTS ÉVOLUENT, DE MÊME QUE LES USAGES ET LES MODES DE VIE, SUR UNE MULTITUDE D'ASPECTS : LA NUMÉRIQUE, LA SANTÉ, L'ÉDUCATION, LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ...

ATTENTION AUX ANGLAIS MORTS DES POLITIQUES PUBLIQUES !



OBSERVER ET COMPRENDRE LE FAIT SOCIAL ET SES ÉVOLUTIONS DOIT NOUS PERMETTRE DE MEUX AGIR SUR LES CONDITIONS D'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF.



## UN PROJET OUI, MAIS FAIT PAR QUI ?

LA DÉMARCHE S'ATTACHERA TOUT D'ABORD À ASSOCIER LES 124 ÉLUS MÉTROPOLITAINS.

ILS SONT LES REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS DE LA POPULATION ET EN MÊME TEMPS, LES MEILLEURS AMBASSADEURS DE LA MÉTROPOLÉ ET DE SES COMMUNES / LEURS INVESTISSEMENT DANS LA DÉMARCHE EST UNE CONDITION DE RÉUSSITE DU PROJET.

... MAIS LES ÉLUS MÉTROPOLITAINS NE SONT PAS SEULS.

UNE DÉMARCHE QUI PERMET DE FÉDÉRER !

POURQUOI FÉDÉRER ?

+ DE 1 000 ÉLUS MUNICIPAUX, DES ACTEURS DU SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ, DES ENTREPRISES, DES REPRÉSENTANTS ASSOCIATIFS, DES TERRITOIRES VOISINS, LES HABITANTS ET USAGERS DU TERRITOIRE... TOUTS SONT CONCERNÉS ET SERONT INVITÉS À CONTRIBUER À NOTRE DÉMARCHE. (CE SONT LES « FORCES VIVES » DE LA MÉTROPOLÉ.



ENTIN, NOUS DEVONS GARDER EN MÉMOIRE QUE NOTRE DÉMARCHE, AU COURS DES 18 MOIS QUI S'OUVRENT, RESTERA TOUT AUSSI IMPORTANTE QUE LE « PRODUIT FINAL ».

POUR RÉALISER LE PROJET MÉTROPOLITAINE, QUE VA-T-IL SE PASSER LES PROCHAINS MOIS ?

LANCÉ EN FÉVRIER 2017, IL EST PRÉVU DE FINALISER LE PROJET AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2018. NOUS AVONS DONC 18 MOIS DEVANT NOUS.

TROIS PHASES DU PROJET...

### PHASE 1 - LA VALSE INITIALE

EN MARS PROCHAIN, IL SERA LIVRÉ AUX ÉLUS UNE VALSE DE DÉPART.

IL S'AGIRA D'UN DOCUMENT QUI PRÉSENTERA LA MÉTROPOLÉ EN 2017, SOIT UN « PORTRAIT DE TERRITOIRE » AVEC DES DONNÉES SUR NOTRE DÉMOGRAPHIE, NOTRE ENVIRONNEMENT, ... IL RAPPELLERA ÉGALEMENT LES ENGAGEMENTS ET LES PRIORITÉS QUE NOUS AVONS FIXÉES DEPUIS 2014 - PAR EXEMPLE SUR NOS INVESTISSEMENTS - POUR LES ANNÉES QUI ARRIVENT.



LES ÉLUS POURRONT DONC POURSUIVRE LA DÉMARCHE DE PROJET MÉTROPOLITAINE, LEUR « VALSE » EN MAIN (COMME UNE MALLETTE DE CONNAISSANCES PARTAGÉES.

« 1<sup>ER</sup> OBJECTIF ATTENT ! »

### PHASE 2 - LE DIAGNOSTIC IN SITU

LES 124 ÉLUS MÉTROPOLITAINS SERONT INVITÉS À IDENTIFIER DES QUESTIONS RELEVANT DES TROIS VOILETS :

TERRITOIRE, GOUVERNANCE, SOCIÉTÉ.



DES SUJETS RECONNUS « D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAINE » - PAR EXEMPLE LA SANTÉ, LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL, L'ÉDUCATION, LES OUTILS POUR LA GOUVERNANCE... - SERONT ENSUITE TRAVAILLÉS PAR LES ÉLUS, EN L'ORGANISANT PAR PETITS GROUPES DE TRAVAIL AUXQUELS POURRONT SE JOINDRE LES ÉLUS MUNICIPAUX INTÉRESSÉS.

15 SUJETS ET... 124 SÉLECTIONNEURS !



CHACQUE GROUPE DÉTERMINERA SA MÉTHODE DE DIAGNOSTIC :

DES RENCONTRES AVEC DES ACTEURS LOCAUX (ÉCONOMIQUES, ASSOCIATIFS...) ET DES HABITANTS...



DES AUDITIONS D'EXPERTS, D'UNIVERSITAIRES, DE REPRÉSENTANTS DE GRANDES ENTREPRISES...



SUR LE TERRAIN (ICI OU DANS D'AUTRES TERRITOIRES, POUR S'ENRICHIR D'AUTRES EXPÉRIENCES) OU BIEN ENCORE DES SÉANCES DE TRAVAIL SOUS FORMES D'ATELIERS...

PENDANT CETTE PHASE, LES ÉLUS SERONT ACCOMPAGNÉS PAR LES SERVICES DE LA MÉTROPOLÉ, AUPRÈS DESQUELS ILS TROUVERONT UN APPUI AUTANT MÉTHODOLOGIQUE QUE PRATIQUE ET LOGISTIQUE.



CHACQUE GROUPE DEVRA LIVRER, D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE, LEURS RAPPORTS D'ÉTAT, D'ANALYSE ET DE PRÉCONISATIONS.



LIVRISON D'un rapport d'état

### PHASE 3 - SYNTHÈSES ET RÉDACTION DU PROJET MÉTROPOLITAINE

LES SYNTHÈSES ET CONCLUSIONS DE CES RAPPORTS SERONT RESTITUÉES À LA FIN DE L'ANNÉE 2017 ET DEVRONT PERMETTRE DE FAIRE ÉMERGER LES GRANDES ORIENTATIONS À INSCRIRE DANS NOTRE PROJET MÉTROPOLITAINE.

« MÉTROPOLÉ 2030 »

CELLES-CI SERONT ALORS PARTAGÉES AVEC LES HABITANTS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE, QUI POURRONT, PAR LE BIAIS DE NOS OUTILS DE PARTICIPATION NOTAMMENT, Y RÉAGIR, DONNER LEUR AVIS ET FORMULER DES COMPLÈMENTS.



DANS UN DERNIER TEMPS, IL NOUS FAUDRA ALORS ÉCRIRE NOTRE PROJET DANS SA FORME FINALE.

CE SERA L'OBJECTIF À ATTEINDRE

AU COURS DES PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2018, DANS LA DERNIÈRE LIGNE DROITE DE NOTRE DÉMARCHE DE 18 MOIS, L'OBJECTIF SERA DE PARTAGER ET D'ADOPTER, ENSEMBLE, NOTRE PROJET MÉTROPOLITAINE, TRAVAILLÉ PAR LES ÉLUS, AVEC LES COMMUNES, À LA LUMIÈRE DES « FORCES VIVES » DE NOTRE TERRITOIRE, POUR LES MÉTROPOLITAINS.

